

Janvier  
Avril  
2018  
N° 43

Loiret  
Nature  
Environnement



# La de Loiret Nature Environnement Lettre

*Merci Michel !*



Réserve Naturelle  
SAINT-MESMIN

Comme vous le savez peut-être, MICHEL CHANTEREAU, notre conservateur de la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin, a fait valoir son droit à la retraite fin janvier, droit amplement mérité !

Depuis une trentaine d'années, Michel a eu à cœur de faire connaître, de valoriser, de développer le travail fait sur la réserve.

Il ne s'agit pas de détailler ici un historique complet mais il faut rappeler quelques moments forts de sa carrière :

- tout d'abord ses premiers pas au bord de la Loire en compagnie des premiers ornithologues à la station de la rue Gaston Deffié dont le site sera défiguré par l'A71 mais qui sera aussi l'embryon de la réserve naturelle.



© LNE

- puis Michel franchit le pas, quitte l'éducation nationale pour devenir, en succédant à François Larigauderie, le premier conservateur de la réserve de l'île de Saint-Pryvé avec la rédaction du premier plan de gestion.

La constitution de l'équipe réserve et la mise en place d'un certain nombre de suivis et études ont marqué aussi une étape importante dans la reconnaissance de cet espace naturel sensible.

Ces suivis qui perdurent aujourd'hui nous permettent d'engranger des données et d'avoir un historique sur les milieux et les espèces bien utiles en ces temps de changements climatiques.

- dès 2000, le montage du dossier d'extension de la réserve Saint-Mesmin a occupé bon nombre d'heures de travail de Michel qui a dû convaincre et répondre à des inquiétudes le plus souvent infondées. C'est en 2006 que nous avons pu fêter les nouveaux contours d'un espace protégé plus cohérent et surtout plus grand ! (de 6 à 266 ha).

Nombre d'entre nous, bénévoles comme permanents, peuvent témoigner ici que le travail et la personnalité de Michel ont été appréciés par un nombre important de partenaires que ce soit les représentants de l'État, des communes, ceux du milieu scientifique ou de nombreux naturalistes devenus pour la plupart ses amis.

Nous savons que la retraite de Michel sera une retraite active partagée entre le jardin, l'apiculture, la botanique, la pratique des langues et les voyages ; mais aussi l'art d'être grand-père ... tout un programme !

Nous savons aussi que nous pouvons encore compter sur lui pour quelques suivis faune flore et pour nous représenter dans quelques commissions locales.

Au nom de tous, le conseil d'administration, Martine en tête, exprime à Michel sa gratitude et réitère ses remerciements.

**Bonne retraite Michel !**

Didier Papet - Vice-président

Avec le départ en retraite de **Michel Chantereau**, une page de la réserve naturelle de Saint-Mesmin se tourne. Pourtant, la continuité est assurée, puisque c'est **Damien Hémeray**, garde technicien depuis bientôt 10 ans, qui prend sa succession. Le poste de garde devenant vacant, un recrutement a été réalisé fin 2017. Le nouveau garde, **Emmanuel Pineau**, prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> mars. Il rejoindra ainsi l'équipe des salariés de LNE et viendra compléter l'équipe de la

réserve. Il a 33 ans et il était auparavant agent-écluseur sur la Mayenne au Conseil départemental de la Mayenne. Nous lui souhaitons la bienvenue et vous pourrez faire sa connaissance lors de l'assemblée générale de l'association.

L'équipe de la réserve naturelle de Saint-Mesmin sera donc bientôt au complet pour relever les défis de cette nouvelle année : allier protection de la nature, découvertes scientifiques, accueil du public et sensibilisation ●

## Le comptage annuel des oiseaux d'eau

Comme chaque année depuis plusieurs décennies, à la mi-janvier, les ornithologues de toute l'Europe comptent les oiseaux d'eau. Ce suivi permet de bien connaître les effectifs et les évolutions numériques de ces espèces.

L'équipe de la réserve naturelle de Saint-Mesmin a donc compté les oiseaux d'eau sur le Loiret et sur les 9 km de Loire situés dans la réserve. Sur la Loire, les effectifs sont très faibles cette année : la crue de début janvier a fait fuir la plupart des oiseaux. Le Loiret a connu également une hausse de niveau sensible, mais sans contraindre les oiseaux à partir. Les effectifs comptés sont donc restés importants, principalement sur la partie privée de la rivière, un peu inférieurs cependant à ceux de 2017 où le nombre d'oiseaux présents à la mi-janvier avait alors atteint des records. Cette année, l'espèce la plus abondante a été la Foulque macroule avec 840 individus (1006 en 2017). Elle détrône de la première place le Canard colvert (608 individus). Viennent ensuite le Grèbe castagneux (178), le Cygne tuberculé (167) et la Gallinule poule d'eau (89). Le Canard chipeau est assez bien représenté avec 64 individus, les autres espèces sont marginales ●



© LNE

Comptage Wetlands

## Notre collection de plaquettes sur les Espèces emblématiques de la Loire...

Après les **sternes** en 2016, la plaquette 2017 sur les Espèces emblématiques de la Loire est consacrée... à la **loutre**. Elle a été finalisée en fin d'année et est désormais disponible au siège de l'association ou téléchargeable sur notre site internet : [www.loiret-nature-environnement.org](http://www.loiret-nature-environnement.org)

En 2018, le prochain numéro sera consacré au **Balbusard pêcheur** ! ●



## Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC)



Le 1<sup>er</sup> décembre dernier se tenait la conférence de restitution de l'**Inventaire de la biodiversité communale**, qui s'est déroulé à **Semoy** pendant deux ans.

Une quarantaine de personnes ont assisté à la conférence, à l'issue de laquelle étaient remis les prix du concours photo. Ces deux manifestations ont clôturé ainsi une année particulièrement riche sur la commune : nombreuses sorties, très suivies, y compris par les élus, présence de l'association à plusieurs salons, inventaires enrichissants.

Avec 424 espèces végétales, 70 oiseaux, 11 amphibiens, 11 mammifères terrestres et 5 reptiles, sans parler des insectes, on peut conclure que Semoy nous a réservé de bonnes surprises, en particulier la **découverte de belles stations de triton crêté**, dont une, plutôt inattendue, en marge du lotissement de Roquemolle-Huchetterie. Bien sûr, beaucoup reste à faire pour assurer la survie des espèces rencontrées, dans le contexte actuel de développement urbain. Une dizaine de fiches-actions ont été fournies à la commune en ce sens.

En 2018, c'est normalement **Jargeau** que nous irons passer au peigne fin... Le territoire communal est prometteur, avec des bords de Loire, des zones agricoles, plusieurs espaces verts... L'IBC se déroulera sur 2018-2019. En 2018, nous terminerons aussi l'IBC de **Montargis** et celui de **Mareau-Mézières** et nous mènerons la première année d'inventaires sur la commune de **Saint-Jean-de-Braye** ●



© Wikimedia Commons

Triton crêté

## Le projet Objectif Balbuz@rd, enfin entré dans la phase concrète !



L'année 2017 a été marquée, comme la précédente, par la recherche (longue et

difficile) de financements. Tout venant à point à qui sait attendre...la Région et le FEADER (fonds européens) ont finalement décidé de nous accorder, cet automne, leur soutien financier, et nous avons pu entrer dans les préparatifs de l'installation de la **nouvelle caméra au Ravoir** : choix de l'arbre porteur, expertise des arbres, test de la fibre optique installée en 2000, test de réseau (4G), contrôle de l'installation électronique existante... Ainsi, si tout va bien, nous disposerons au printemps prochain d'une troisième caméra pour compléter les deux installées sur des pylônes Rte en Sologne depuis février 2016, ainsi que d'un **nouveau site internet** pour valoriser ces trois sources d'images. La mise en place d'une **signalétique renforcée sur le site du Ravoir** (panneau d'accueil, flèches directionnelles...) est également prévue dans le cadre de ce projet.

Rendez-vous est pris le **26 mai au Ravoir pour l'inauguration de ce nouveau dispositif** dans le cadre de la Fête de la Nature ! ●



© C. Samyn, ONF

Expertise pour pose de la caméra

La Métropole d'Orléans a lancé, en 2017, un marché pour établir une stratégie d'inventaires de sa biodiversité destinée à compléter la connaissance du territoire métropolitain dans des zones ciblées. L'étude, qui devrait s'étaler sur deux années, nous a été confiée et nous travaillerons en partenariat avec le Comité Départemental de la Protection de la Nature de Blois (CDPNE) et le Laboratoire d'Éco-entomologie d'Orléans.

La première étape du projet vise à collecter toute l'information disponible pour établir des cartes montrant clairement les enjeux existants sur le territoire de la métropole, ainsi que les secteurs moins prospectés.

A l'issue de cette première phase, cinq sites seront alors sélectionnés sur lesquels des inventaires approfondis seront menés entre juin 2018 et juin 2019. Un important comité de pilotage encadre ce projet ; il tiendra sa première réunion le 1<sup>er</sup> février ●

Si vous êtes intéressés pour participer à ces inventaires (juin 2018 - juin 2019), n'hésitez pas à prendre contact avec Marie-des-Neiges de Bellefroid au 02 38 56 90 61 ou par mail : [mndebellefroid@lne45.org](mailto:mndebellefroid@lne45.org)

### Projet sur les espèces porte-étendard (PEPE)

2018 sera l'année de bilan de ce projet lancé il y a maintenant cinq ans. Près de **100 nichoirs construits et installés** à l'issue de ces cinq ans, et autant de couples de chevêches recensés, **des haies plantées** sur plusieurs centaines de mètres, le film « Les ailes de la nuit » de Robert Luquès présenté près d'une vingtaine de fois lors de soirées-débats sur l'espèce, sans parler des scolaires et du grand public qui ont pu découvrir l'espèce, ses mœurs et son écologie, on peut dire que le programme a été riche.

Un grand regret toutefois : la difficulté à mobiliser le monde agricole autour de la problématique de la haie. Nous avons activement participé à la mise en place de la Mesure Agro-Environnementale et Climatique MAEC « Haie » sur le pourtour de la forêt d'Orléans mais seul un agriculteur a souhaité s'engager dans celle-ci...

Un étudiant en Master 2 de l'Université de Poitiers consacrera son stage à dresser avec nous un bilan détaillé du projet PEPE de 2012 à 2017. Il est attendu à la mi-février ●



© LNE

Fabrication de nichoir



© D. Miège, LNE

Plantation de haies

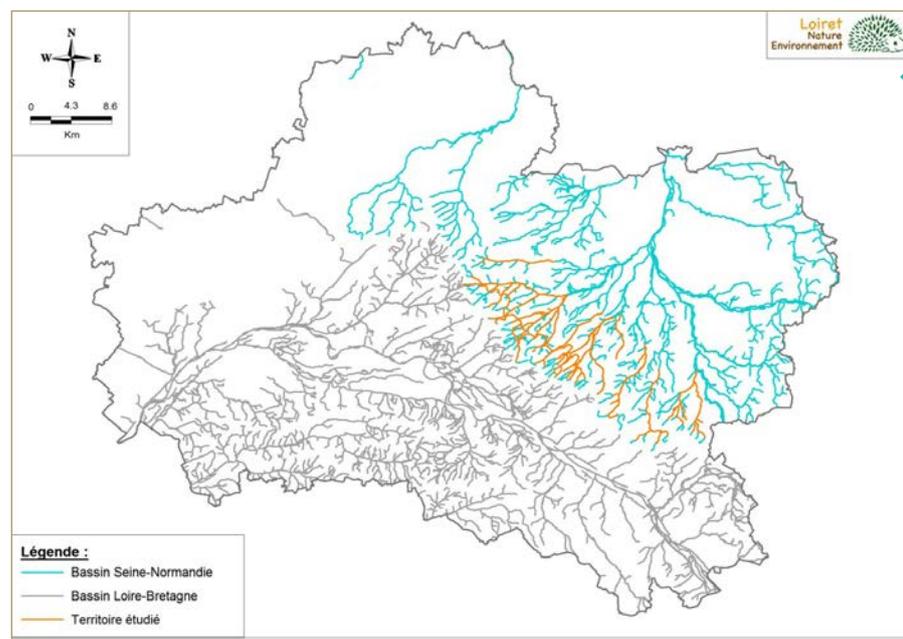
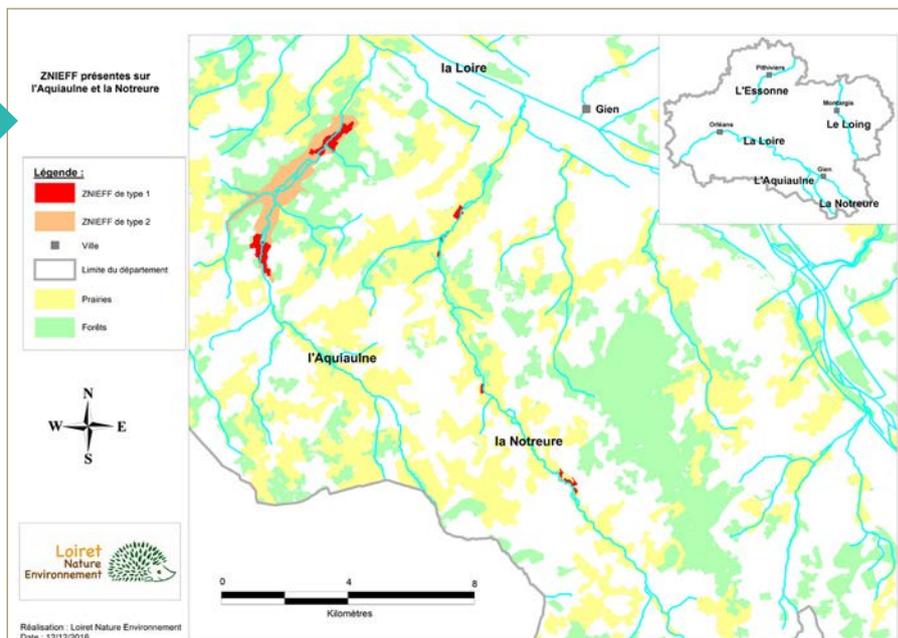
## Appels à initiatives pour la Biodiversité avec les Agences de l'Eau

Il y a plusieurs mois, nous avons répondu à des appels à initiatives pour la Biodiversité lancés par les Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie (le département du Loiret ayant la particularité d'être à cheval sur deux bassins versants et donc sur deux Agences de bassin !). L'attente des Agences était d'**agir sur les habitats pour préserver la biodiversité**, l'appel à initiatives ayant pour objectif de faire émerger **des projets innovants**.

Les actions que nous avons proposées ont été reçues favorablement par les deux Agences et nous allons donc pouvoir démarrer, dès 2018, deux projets importants :

- Le premier, sur deux cours d'eau du Pays Giennois, l'Aquialune et la Notreure, affluents de la Loire.

Il s'agira de restaurer les corridors de fond de vallée proposant une gestion des milieux favorable à la biodiversité, pour reconnecter entre eux les différents « cœurs de biodiversité ». C'est un **projet multipartenarial**, incluant une mise en réseau des acteurs déjà présents (le Conservatoire des Espaces Naturels CEN Centre-Val de Loire, l'Agence Française de la Biodiversité, la Fédération de pêche, les agriculteurs riverains...) et d'importantes sessions d'inventaires. Ce projet se prolongera jusqu'en 2019.



- Le second porte sur le chevelu de têtes de bassin du Loing.

Il faudra établir un diagnostic de chaque linéaire de cours d'eau dans le but de favoriser la recolonisation du bassin de la Seine par les espèces patrimoniales semi-aquatiques de la Loire, la Loutre en particulier, mais aussi le Campagnol amphibie. En effet, c'est au cœur de la forêt d'Orléans que court la ligne de partage des eaux entre les deux bassins et le département du Loiret pourrait jouer un rôle-clé dans la progression vers le nord de ces mammifères emblématiques.

Nous travaillerons en étroite collaboration avec le Syndicat de la Vallée du Loing et de l'Ouanne (SIVLO) ainsi qu'avec le CEN-Centre Val de Loire, qui mène déjà de nombreuses actions sur le haut bassin du Loing. Ce projet se prolongera lui, jusqu'en 2020 ●

## Programme « Pesticides, comment s'en passer ? »



### 72 communes Zéro Pesticide

Quatre nouvelles communes, **Bazoches-les-Gallerandes, Chantecoq, Saint-Hilaire-les-Andrésis et Chaussy** ont confirmé en ce début d'année 2018 leur engagement dans notre charte

« Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages » portant à **72 le nombre de communes du Loiret engagées.**

**Au niveau régional**, cette action étant régionalisée par notre fédération FNE Centre-Val de Loire, c'est maintenant **plus de 300 communes** qui sont signataires de cette charte.

Six communes déjà engagées depuis plusieurs années dans la démarche zéro pesticide, **Jargeau, La-Chapelle-Saint-Mesmin, Olivet, Tigy, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin**, ont aussi renouvelé leur volonté de sensibiliser leurs habitants sur les alternatives aux pesticides et le jardinage au naturel, avec notamment l'objectif de les informer sur **l'interdiction des pesticides pour les jardiniers amateurs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019**, en signant avec LNE une **convention « Mon Jardin au Naturel »** portant cet engagement jusqu'à fin 2019 ●

## Nouvelles parutions à se procurer d'urgence !



Cette **nouvelle brochure** complète les expositions et les livrets déjà existants sur le thème des pesticides, des auxiliaires du jardin ou encore des herbes folles réalisés par l'association. Elle a pour ambition de présenter des **exemples de gestion écologique** et s'adresse aussi bien aux élus, aux agents techniques, aux jardiniers amateurs ou encore aux paysagistes.

Au lecteur de piocher, parmi les exemples illustrés, la méthode la plus appropriée à sa situation afin d'**accorder un peu plus de place à la nature dans sa ville, dans sa rue ou dans son jardin**. Suivez donc *Ver Missel* dans ce livret empreint de bon sens, de logique et teinté d'une touche d'humour, pour découvrir, sous la plume de Didier Cnocquaert et le coup de crayon de Dominique Charron, des exemples d'actions d'éco-

gestion, de gestion différenciée et des méthodes alternatives favorables à la biodiversité.



Le **calendrier perpétuel des herbes en ville** est également disponible (version actualisée), n'hésitez pas à le demander, ainsi que notre nouvelle brochure, lors de votre prochain passage à la Maison de la Nature et de l'Environnement ! ●

## #Mon Lycée Au Naturel

Dans le cadre d'un projet de notre réseau d'associations, porté par notre fédération FNE Centre-Val de Loire, Loiret Nature Environnement et la FREDON Centre-Val de Loire sont intervenues au **Lycée en Forêt de Montargis** : sensibiliser les lycéens sur les dangers liés aux pesticides et accompagner les agents techniques de l'établissement dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement dans la gestion des espaces extérieurs du lycée, qui comprennent tout de même 8 hectares d'espaces verts, de forêt et de voirie ●



# « Bienvenue dans mon jardin au naturel » : Ouvrez vos jardins !



Durant le week-end du 16 et 17 juin 2018, nous invitons les particuliers à ouvrir les portes de leur jardin, afin de faire connaître et d'encourager les pratiques de jardinage au naturel.

Pour le programme 2018, nous sommes à la recherche de jardins respectueux de l'environnement et de la santé, favorisant les alternatives à l'utilisation des pesticides. Qu'ils soient sauvages ou ornementaux, mouchoirs de poche, potagers de grande superficie ou partagés, tous peuvent ouvrir. L'objectif étant de permettre

les rencontres entre les jardiniers et le public pour échanger pratiques et astuces autour du **jardinage au naturel**. Les jardiniers peuvent ouvrir leur jardin à la journée ou à la demi-journée et sont libres de proposer des animations ou tout simplement de laisser aller et venir les curieux.

**Nous lançons un appel à candidatures et recherchons 40 jardins dans le Loiret !** Si vous souhaitez participer à cette expérience enrichissante et conviviale en ouvrant votre jardin, contactez-nous au 02 38 56 69 84 ou par mail ([asso@lne45.org](mailto:asso@lne45.org)) **avant le 18 mars 2018** ●



## Jardiner au naturel : 7 jardineries s'engagent



Dans le cadre d'un partenariat avec le Syndicat de Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, sept jardineries et pépinières pratiquant de la vente directe se sont engagées avec Loiret Nature Environnement dans la charte « Jardiner au naturel, objectif Zéro Pesticide ».

Différents outils de communication seront mis à disposition des enseignes engagées afin de sensibiliser leur clientèle et l'orienter vers les alternatives aux pesticides.

Des bornes ont notamment été installées dès ce mois de janvier afin de diffuser les **treize jardi-fiches conseil** (dont la 13<sup>ème</sup> sur les plantes invasives éditée par l'association à l'occasion de cette opération).

Cette 13<sup>ème</sup> jardi-fiche précise la définition d'invasive, informe sur les impacts, conseille sur la gestion et les bons gestes pour éviter la dissémination. Les invasives les plus courantes sont présentées. Disponible à la MNE ou à télécharger.



Plusieurs animations auront aussi lieu tout au long de l'année 2018 dans ces enseignes et lors d'évènements autour du jardinage existants sur ce territoire, soit jusqu'à l'interdiction de la vente et de l'usage des pesticides par les jardiniers amateurs qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ●



Signature de la charte le 7 novembre 2017

# Des Agendas 21 scolaires en bonne voie dans les écoles d'Orléans



L'école des **Guernazelles**, de La Source, et l'école du **Nécotin**, de l'Argonne, représentées par les chefs d'établissement, des enseignants, des élèves et des parents d'élèves, se sont vues remettre officiellement leurs Agendas 21 par

Stéphanie Anton, adjointe pour le développement durable à la Ville d'Orléans, lors d'une cérémonie tenue à l'Hôtel Grosloot le 30 novembre 2017.

Belle occasion de finaliser le chemin de ces écoles vers un développement durable, puisqu'après un an d'accompagnement par Loiret Nature Environnement, celles-ci s'engagent à réaliser plus d'une **trentaine d'actions** dans différents domaines comme la réduction de leurs consommations d'énergie, d'eau et de papier, le développement de projets autour du jardinage au naturel, ou encore sur le mieux vivre ensemble ou le développement de nouvelles activités culturelles et sportives.

Le partenariat engagé avec la Ville d'Orléans pour la réalisation de ces agendas 21 scolaires se poursuivra dans les deux années à venir. Deux nouveaux établissements, l'école du **Jardin des Plantes** et l'école **Bénédicte Maréchal** (quartier Dauphine) sont accompagnés en 2017/2018 ●



© La République du Centre

Remise des agendas 21 aux écoles

## Eco-gestion de la structure

Tous les trois ans, votre association établit un bilan actualisé sur l'éco-gestion de sa structure. En plus des nombreuses actions déjà en place au quotidien et des travaux de rénovation énergétique entrepris depuis 2010, ce bilan a permis de valoriser les différentes actions engagées à la Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE).

Si la consommation d'eau a malheureusement fortement augmenté début 2017 à cause d'une fuite (retour à une consommation normale en fin d'année), les consommations de gaz et d'électricité tendent à diminuer d'année en année.

Les distances parcourues avec les véhicules de service, elles, augmentent ces dernières années, notamment en raison des nombreux projets qui se développent avec des collectivités

plus lointaines dans le Pithiverais, le Montargois et le Giennois. Nous comptons cependant sur la mise en service en janvier 2018 d'une nouvelle voiture hybride pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre liées à ces déplacements.

Enfin, cette démarche est également l'occasion d'identifier de nouvelles actions à mener dans les trois années suivantes, comme par exemple la poursuite de la rénovation de la MNE avec le changement des dernières fenêtres simple vitrage, l'isolation des pignons du grenier ou encore l'aménagement de l'accessibilité PMR pour l'entrée principale de la MNE. Nous réfléchissons également à la centralisation des achats de fournitures de bureau pour acheter davantage de fournitures écoresponsables ●



© LNE

Maison de la Nature et de l'Environnement

Publié par : Loiret Nature Environnement

Maison de la Nature et de l'Environnement 64 route d'Olivet - 45100 ORLEANS Tél. : 02 38 56 69 84 - Fax. : 02 38 56 33 48  
asso@lne45.org www.loiret-nature-environnement.org Standard téléphonique et accueil à la MNE : du lundi au vendredi de 14h à 17h 00.

Directeur de publication : Martine Burguière, présidente

ISSN : 1959-0035 / Dépôt légal : Janvier 2018

Mai  
Août  
2018  
N° 44

Loiret  
Nature  
Environnement



# La Lettre

de Loiret Nature Environnement

## 8<sup>ème</sup> édition de "Bienvenue dans mon jardin au naturel"

Comme chaque année au mois de juin, un week-end entier consacré au jardinage au naturel !

**Samedi 16 et dimanche 17 juin, une quarantaine de particuliers ouvriront les portes de leurs jardins au public.**

En 2017, plus de 2 000 visiteurs se sont déplacés " sous le soleil", à travers les 42 jardins du Loiret ouverts pour échanger, apprendre de nouvelles techniques et astuces, ou simplement rencontrer des passionnés.

Souhaitons que la nouvelle édition qui s'annonce remporte le même succès !

Une dizaine de nouveaux jardins se lancent dans l'aventure. Des expositions artistiques, des stands, des démonstrations sont prévus chez certains... Les jardiniers rivalisent d'imagination pour accueillir le public comme il se doit et vous faire passer un agréable moment.

Enfin un **"GRAND MERCI"** à tous les **bénévoles** qui aident à préparer les "kits" remis à chaque participant. ●



Jardin de M. Delaporte à Châteauneuf-sur-Loire

Bienvenue dans  
mon jardin  
au naturel

Les annexes hydrauliques (souvent d'anciens bras morts de la Loire) sont des sites privilégiés pour la reproduction du brochet avec des eaux calmes qui se réchauffent plus rapidement, et la présence de végétaux immergés sur lesquels seront pondus les œufs. A Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, dans le secteur de la Croix de Micy, un chenal a été recreusé en 2010 et depuis, l'équipe de la réserve assure un suivi de la flore qui s'y développe et tente de mettre en évidence la présence de jeunes brochets qui attesteraient de la reproduction effective de cette espèce exigeante.

Avec l'aide de la Fédération départementale de la pêche et des milieux aquatiques du Loiret, une **opération de pêche scientifique** a été réalisée début mai pour **inventorier les espèces de poissons présentes** dans l'annexe.

Huit espèces ont été capturées, avec notamment des alevins (jeunes poissons de l'année) de Tanche, de Bouvière, de Loche épineuse, de Spirlin et de Carpe.

L'espèce dominante était bien moins intéressante, puisqu'il s'agit du *Pseudorasbora*, espèce invasive originaire d'Asie, très présente en Loire depuis quelques années.

Des résultats qui restent intéressants malgré l'absence de brochets, et qui auraient pu l'être plus encore si la Loire, bien capricieuse, n'avait baissé subitement les quelques jours précédant cette opération. Mais si elle devenait prévisible, la Loire ne serait plus la Loire ! 😊



© LNE

Pêche électrique

## Une sortie au fil de l'eau

**Nouveauté 2018**, nous avons proposé au public une **découverte de la réserve sur un bateau traditionnel de la marine de Loire**, avec l'association Merci la Loire. Une vingtaine de personnes (sur inscription préalable) ont ainsi pu profiter de deux heures de navigation, au gré des flots, pour admirer le ballet aérien des

sternes, surprendre le héron en pêche sur la berge, ou contempler le vol majestueux des cygnes. Un ciel un peu gris, mais de belles ambiances sur l'eau pour cette sortie aux allures marines avec un autre regard sur le territoire de la réserve naturelle de Saint-Mesmin. ●



© LNE

Bateau traditionnel piloté par Bertrand Deshayes © LNE



© LNE

Héron cendré © P. et I. Coulon

## La Spatule blanche, un visiteur inhabituel

Un grand échassier blanc sur un banc de sable... Une aigrette ? Non, une **Spatule blanche** ! Avec son grand bec à l'extrémité aplatie qui lui sert à filtrer l'eau pour consommer vers, crustacés et petits poissons, elle est aisément reconnaissable. Habituee des côtes, elle est beaucoup moins commune à l'intérieur des terres. Néanmoins, des observations sont faites çà et là sur la Loire, alors ouvrez l'œil ! ●



© J. Houry

Spatule blanche

## Un nouveau garde à la réserve

### 2018 : un 1<sup>er</sup> mai particulier...

Si pour beaucoup d'entre nous le 1<sup>er</sup> mai évoque un jour férié et bien celui de cette année 2018 sera pour moi une date toute particulière et d'autant plus symbolique qu'elle correspond au 1<sup>er</sup> jour de mon CDI à Loiret Nature Environnement. Après une période d'essai de deux mois, je deviens donc le **nouveau garde-technicien** de la réserve naturelle de Saint-Mesmin.



© LNE

### Chassons le naturel, il revient au galop...

Après quelques années à avoir fait ici et là de multiples « petits boulots » saisonniers et précaires, je me suis sédentarisé huit années en Mayenne (53) sur un poste d'agent d'entretien-écluseur au conseil départemental ; avec pour missions essentielles la gestion des abords de la rivière la Mayenne et l'accueil touristique des différents usagers du chemin de halage et de la rivière (plaisanciers, randonneurs, etc). Malgré le peu de postes existants, cette idée de devenir, un jour, garde dans un espace naturel est vite réapparue. Je me suis alors engagé sur le chemin de la reconversion professionnelle, en passant un BTS gestion et protection de la nature. Mon stage dans le parc national des Pyrénées m'a conforté dans cette voie et me voici maintenant garde dans une réserve naturelle !

### Mes débuts à la réserve.

Après un premier temps accordé aux relations humaines, puis à la découverte du territoire de la réserve, arrive désormais le temps des suivis naturalistes, de l'entretien de la végétation, des tournées de surveillance et du dialogue/de la communication in situ auprès du public qui fréquente la réserve. Les **missions diversifiées** du poste font qu'il y a et qu'il y aura toujours quelque chose à faire et à apprendre... Il n'y a pas de place pour l'ennui ! C'est cela l'essence même de ce métier.

C'est donc quotidiennement que je vais maintenant pouvoir contribuer à la protection de notre patrimoine naturel ligérien.... et ce pour mon plus grand plaisir !

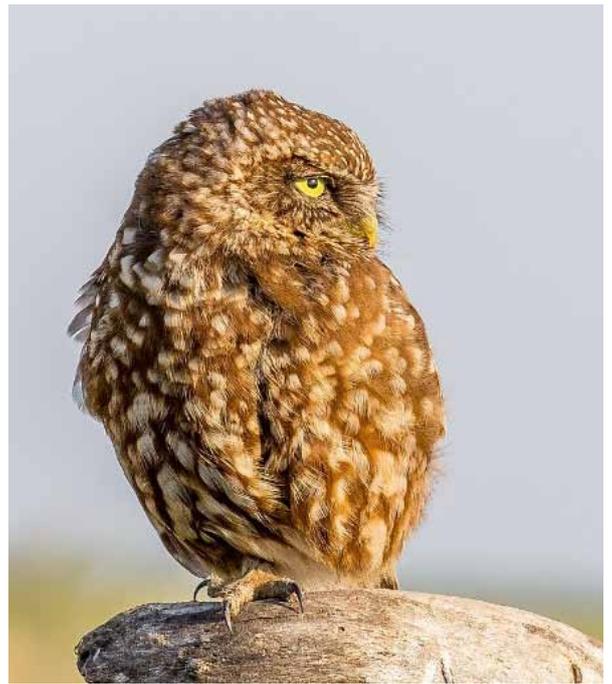
Emmanuel Pineau ●

Le projet « PEPE » touche à sa fin. Ces 5 années auront permis de réaliser un inventaire exhaustif de la chouette chevêche (*Athena noctua*) sur le pourtour de la forêt d'Orléans (massifs d'Ingrannes et de Lorris).

Plus de 150 couples ont été détectés sur une soixantaine de communes du Val de Loire et de l'Orléanais grâce à l'utilisation de la technique dite de « la repasse », consistant à diffuser l'enregistrement du chant du mâle.

Le recensement est quasi exhaustif, seules ont été exclues les zones de champs sans arbres ni habitations, ainsi que les boisements.

Ce travail conséquent d'inventaire nous a permis de dresser un état des lieux de la population, mais aussi de réaliser des analyses cartographiques afin de cerner les entités du paysage favorables à l'installation des couples.



© Wikimedia Commons

Chevêche d'Athéna

Au cours de l'étude, nous avons constaté avec surprise que des noyaux de population arrivent à subsister à proximité de cultures intensives peu diversifiées (Val de Loire principalement) considérées comme assez défavorables. En effet, dans nos régions, la chevêche est plutôt liée aux prairies, aux haies et aux vieux arbres. Les analyses de typologie des habitats ne nous avaient toutefois pas permis de cerner le ou les **facteurs clés qui pourraient expliquer la présence ou l'absence d'un couple**. Pour tenter d'y voir plus clair sur les facteurs influençant la chevêche, **nous avons confié à un étudiant en Master 2 de l'Université de Poitiers, Pierre-Baptiste Machaux, la réalisation d'un bilan de l'étude et l'investigation de quelques pistes complémentaires.**

Arrivé début février, il s'est penché depuis sur la problématique. La **première piste** que nous avons choisi d'approfondir est **l'utilisation des produits antiparasitaires** qui ont un impact sur les populations d'invertébrés tels que les coléoptères coprophages, plus connus sous le nom de bousiers. Ces insectes font partie du régime de la chouette chevêche et l'hypothèse d'un empoisonnement ou d'un effet néfaste sur sa reproduction n'est donc pas à exclure. Pour confirmer ou infirmer cette hypothèse, un **rapprochement avec le monde agricole** a été opéré par le biais d'un questionnaire concernant la gestion des prairies et

l'utilisation des antiparasitaires. Au total, **26 éleveurs équins, bovins ou ovins ont accepté de répondre** aux différentes questions de l'enquête. Nous les remercions pour l'accueil et le temps qu'ils nous ont accordés.



© Wikimedia Commons

Colonie de Bousiers

**La deuxième piste** investiguée est celle de **la richesse en vers de terre des prairies**, la Chevêche n'hésitant pas à se nourrir de lombrics pendant les périodes pluvieuses. Des études basées sur des pièges photographiques au sein des niochirs ont démontré, contrairement à la simple analyse des pelotes de réjections, que **les vers de terre peuvent représenter 50 % de son alimentation au printemps**. Nous avons donc émis l'hypothèse que la

## Projet sur les espèces porte-étendard (PEPE)

présence de vers de terre était un facteur déterminant de l'installation des couples de chevêches. Lors de son travail d'enquête auprès des exploitants agricoles, Pierre-Baptiste a donc réalisé des **relevés de vers de terre dans les prairies en suivant le protocole de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB)** qui consiste à utiliser le pouvoir irritant de la moutarde sur les vers pour les faire remonter à la surface. L'utilisation de ce protocole présente un double avantage. D'une part, il est totalement éconologique (néologisme : contraction d'écologique et économique !), car il favorise l'utilisation de moutarde plutôt que de formol et le tout pour la modique somme de trois euro par relevé. D'autre part, il permet de renseigner l'agriculteur sur l'état de ses prairies concernant la richesse et la diversité en Annélides, espèces essentielles pour une aération et une fertilisation naturelle de ses terres.



© P.B. Mechaux

Ver de terre anécicque adulte

L'objectif de cette partie terrain est de comparer les zones abritant des chouettes avec celles n'en hébergeant pas. L'étude suit son cours et les trois prochains mois permettront d'apporter une réponse à ces deux hypothèses tout en explorant d'autres pistes telles que la mortalité routière...

Le projet devrait se conclure à l'hiver prochain avec la pose de nouveaux nichoirs. Contrairement aux arbres à cavités qui se font vraiment rares, les volontaires pour l'installation d'une « boîte à oiseaux » sur leurs terrains ne manquent pas ! Un suivi et un nettoyage des nichoirs continueront également d'être assurés. ●

## Les amphibiens de l'est de l'Orléanais

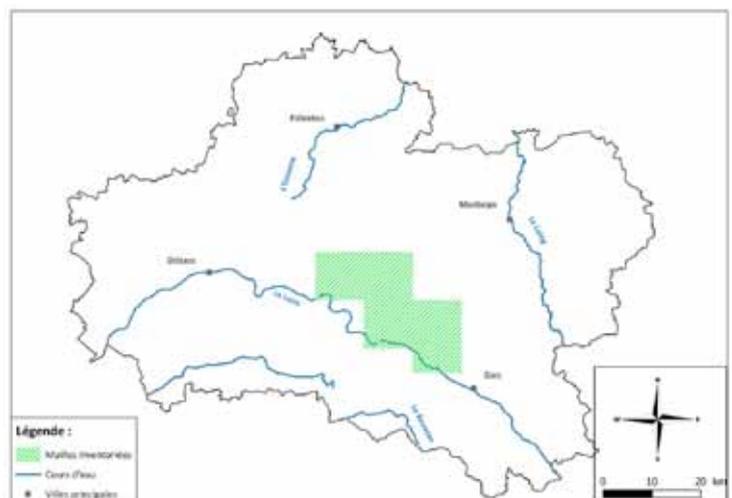
L'association étudie depuis 2011 **la répartition des différentes espèces d'amphibiens connues dans le département.**

Dans cet objectif, des inventaires systématiques sont organisés chaque année dans une région particulière du Loiret : la Beauce en 2011, le Gâtinais de l'Ouest en 2012, la Puisaye en 2013, le Val de Loire et les marges de la Sologne en 2014 et 2015, le Gâtinais de l'Est en 2016 et le Berry en 2017. En 2018, c'est au tour de **l'Orléanais de l'Est** d'être à l'honneur !

Les prospections se concentreront sur un ensemble de 18 mailles de 5 km de côté, situé à l'Est de la forêt d'Orléans plus précisément au niveau du massif de Lorris et de ses environs (voir carte ci-joint). Cette partie de l'Orléanais ayant été plutôt délaissée par les naturalistes herpétologues.

Un premier inventaire a été réalisé en début de printemps et un second suivra d'ici la fin mai. Les connaissances acquises permettront de **mieux protéger**

**la biodiversité loirétaine.** Associées aux résultats des précédentes campagnes de prospection, elles participeront également à l'actualisation de **l'atlas départemental des amphibiens** et des reptiles, paru il y a plus de 30 ans.



### Notreure et Aquiaulne : préservation des fonds de vallées

Les vallées de l'Aquiaulne et de la Notreure abritent encore des milieux rares, d'un grand intérêt écologique, qui représentent des enjeux forts au regard de la biodiversité de notre département. Pourtant, ces milieux restent méconnus et souvent peu protégés. En 2016, **l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a lancé un appel à initiatives pour la préservation de la biodiversité des milieux aquatiques et palustres.**

Loiret Nature Environnement y a répondu en proposant d'**étudier les corridors** constitués par ces deux rivières et de mettre en place des mesures pour garantir leur fonctionnalité, sur **trois zones prioritaires**. A l'issue de l'étude, des **préconisations de gestion** seront élaborées en concertation avec les acteurs du territoire (propriétaires, Chambre d'Agriculture, CRPF, CEN Centre-Val de Loire...).

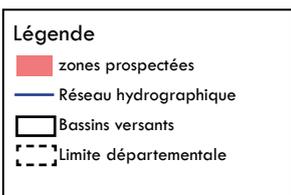
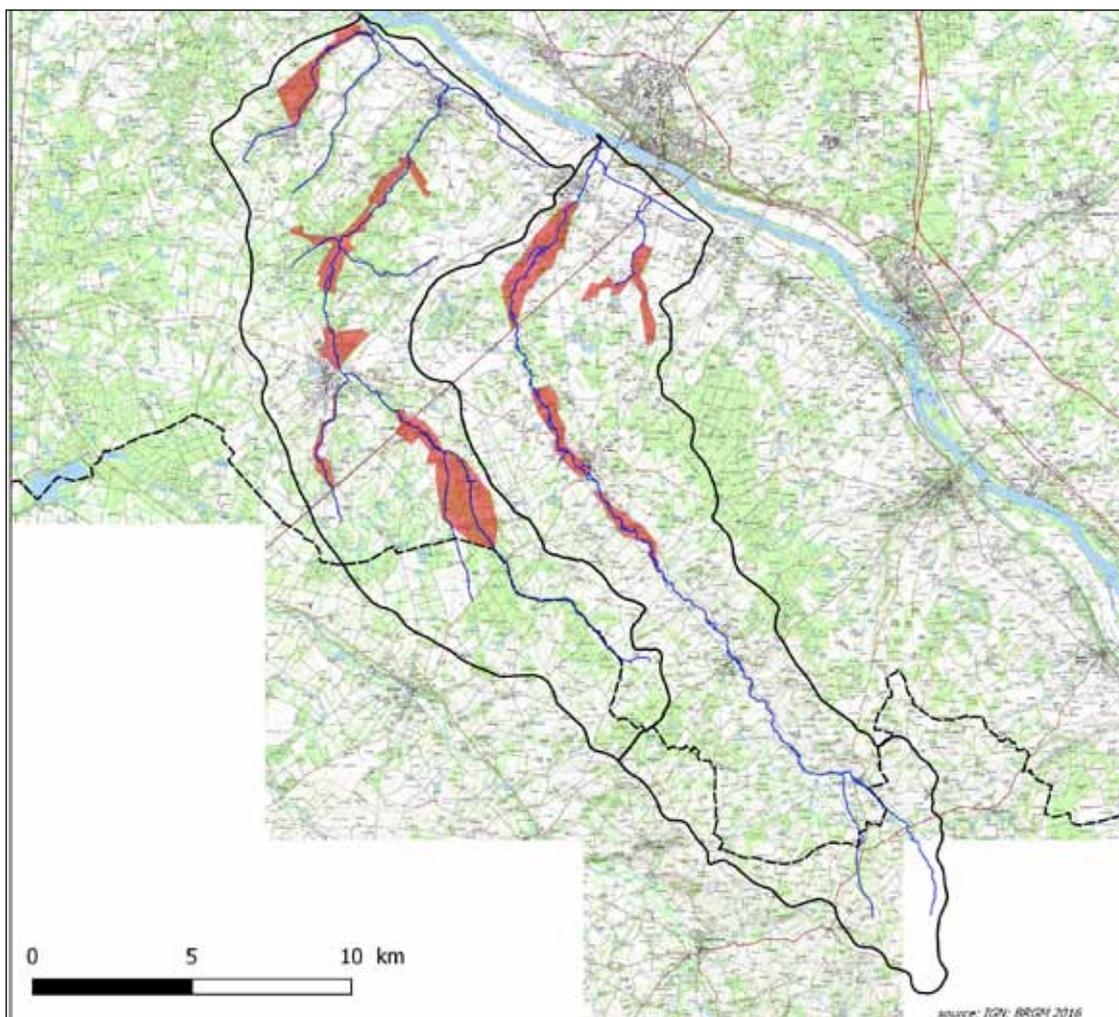
**La prospection de l'ensemble des vallées révèle des enjeux floristiques et faunistiques fort.**

En avril, une première phase de prospection sur l'ensemble des deux vallées a permis de mettre en avant de **nombreux sites d'intérêt écologique** (voir carte). Cette première campagne de terrain a été menée avec Jean-François Aubel, bénévole actif de l'association. Sa connaissance du territoire a permis d'orienter et d'optimiser les prospections.

Ainsi, de **nombreuses zones humides encore fonctionnelles** ont été repérées. Ces habitats qui, pour la plupart, sont d'intérêt communautaire abritent des espèces sensibles et parfois rares dans notre département. La végétation présage un très fort intérêt floristique et entomologique.

Ont notamment été observées la **Dorine à feuilles opposées**, dans les forêts alluviales d'aulnes, la **Bistorte officinale**, dans les prairies inondables ou encore la **Valériane dioïque**, dans les layons marécageux. L'observation de **nombreuses traces du castor** ont permis également d'affiner la connaissance de la répartition de l'espèce.

Zones prospectées dans le cadre de la sélection des sites étudiés sur les vallées de l'Aquiaulne et de la Notreure



## Quelques habitats et espèces observés sur les vallées de l'Aquiaulne et de la Notreure :

La Dolomède a été observée à quatre reprises sur la vallée de l'Aquiaulne. Cette espèce inféodée aux marécages est l'une des plus grosses d'Europe. Elle se déplace sur l'eau grâce à la présence de poils hydrophobes au bout de ses pattes

Ce coléoptère épinglé sur une ronce dans la vallée de la Notreure indique très probablement la présence de la Pie-grièche écorcheur.



© E. Noraz



© J.F. Aubel



© E. Noraz

Station de Dorine à feuilles opposées dans une forêt alluviale d'Aulne en Vallée de l'Aquiaulne.

**La déprise agricole ainsi que l'abandon de la gestion des boisements humides semblent être les principales menaces qui pèsent sur les milieux.**

L'objectif de l'étude est de faire des propositions techniques et de proposer la mise en place d'outils pour accompagner les propriétaires ou les gestionnaires concernés.

**L'association a donc choisi trois sites à enjeux**, sur

les communes de Saint-Gondon et de Coullons, pour lesquels les propriétaires ont accepté que soit menée une étude approfondie.

De mai à septembre, des inventaires naturalistes (lépidoptères, odonates, flore, amphibiens et oiseaux) seront réalisés afin d'**établir un diagnostic écologique**.

Cette étude mettra en évidence des enjeux de gestion qui feront l'objet de préconisations dès 2019.

Quant au projet que nous menons cette année pour l'**Agence de l'Eau Seine-Normandie**, nous avons commencé à **inventorier les têtes de bassin qui partent de la forêt d'Orléans vers le nord**, à partir de l'étang de Corcambon (Dampierre-en-Burly), vers l'ouest. Solin, rigole de Courpalet, ruisseau de l'Étang rouge, ruisseau de la Mazonne, Malaise, Joudry, nombreux étangs, Limetin, Huillard...

L'idée est d'**évaluer les potentialités de tous ces petits cours d'eau en termes de corridors** entre les bassins sécanien et ligérien.

Les inventaires naturalistes sont en cours et le diagnostic écologique de chaque tronçon sera finalisé cet automne.

## Pélobate brun : "c'est reparti pour un tour "

L'année 2017 n'a pas été fabuleuse pour le Pélobate brun sur le site suivi dans le Loiret, c'est le moins que l'on puisse dire ! Comme vous le savez, l'année dernière n'a pas permis de mettre en évidence la reproduction du Pélobate. En effet, la vie du Pélobate brun, notamment en période de reproduction, est dépendante des conditions météorologiques. Celles-ci conditionnent les déplacements des individus, mais aussi la qualité de leurs habitats. La sécheresse et le froid exceptionnellement long l'année dernière ont probablement contribué à un ralentissement de l'activité de la population ; les pélobates privilégiant les soirées douces et humides pour quitter leurs terriers.

Face à ce constat et aux faibles niveaux d'eau des mares, l'étude printanière avait avorté début juin. Nous avons donc décidé de reprendre l'étude de l'hivernage réalisée en 2016, avec la pose d'émetteurs sur 5 individus capturés entre août et octobre. **Enfin ça, c'était l'objectif !** Malheureusement, seul un individu a été capturé et équipé d'un émetteur. Cet individu a été suivi quotidiennement jusqu'à l'arrêt précoce de l'émetteur en novembre, **quand ça veut pas, ça veut pas !** L'étude n'a donc pas permis d'obtenir des résultats satisfaisants.

Mais, ne nous laissons pas abattre. Les années se suivent, mais ne se ressemblent heureusement pas ! Ainsi les chargés d'étude de l'association soutenus par **un petit groupe de bénévoles motivés, un grand merci à eux**, prospectent le site connu plusieurs fois par semaine depuis fin mars à la recherche des mâles chanteurs et des pontes laissées par les femelles, dans le but de vérifier le succès reproducteur de l'espèce.

**Leur ténacité a été récompensée** car l'espèce est contactée régulièrement depuis avril et une ponte a été observée. Ces résultats sont certes meilleurs si on compare à l'année dernière (!) mais ils restent en deçà du nombre d'individus contactés en 2015, année de la première étude complète de la reproduction sur le site...

En juin, une nouvelle phase de l'étude va commencer avec le comptage des têtards, suivi en juillet du comptage des juvéniles en sortie des mares. Nous verrons à cette occasion si la tendance de cette année 2018 se poursuit et si nos premières impressions sont confirmées, ou pas.

Dans le cadre du suivi des juvéniles en juillet, **nous allons installer des barrières pièges** et enterrer des seaux autour des mares abritant le Pélobate brun. Les jeunes, fraîchement métamorphosés, quittent le milieu aquatique dès la fin du mois de juin et, arrivant aux barrières, n'auront d'autres choix que de les longer avant de tomber dans les seaux. Les individus capturés seront alors comptés et étudiés.

### **ET C'EST LA QUE VOTRE AIDE NOUS SERA PRÉCIEUSE !**

Les personnes intéressées sont invitées à nous rejoindre fin juin pour une journée consacrée à la pose des barrières. **Nous vous attendons donc nombreux**, armés de pelles et de pioches, pour nous aider à enterrer les seaux et les barrières (la date précise vous sera communiquée ultérieurement). ●



Marre à pélobates - mars 2018 © LNE

# Inauguration du circuit des mares du Pithiverais



Dans le cadre du programme **ValMares** (VALoriser, se Mobiliser pour l'Aménagement et la Restauration de l'Eau qui Sommeille) un circuit des mares a été réalisé en partenariat avec le **Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais** et inauguré le samedi 2 juin.

Ce circuit effectue une boucle autour de Pithiviers et une carte routière, disponible à la MNE, dans les points info-

tourisme du Pithiverais et communes partenaires, permet de partir à la découverte de 33 mares du territoire.

10 panneaux d'information ont également été implantés auprès de mares de ce circuit (à Dadonville, Chambon-la-Forêt, Greneville, Guigneville, Autruy-sur-Juine, Engenville, Le Malesherbois, Desmots et Bromeilles) afin d'en découvrir plus sur ce patrimoine encore trop menacé et sur les espèces animales et végétales que l'on peut y rencontrer. ●



Avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, LNE a souhaité organiser une **"classe d'eau"** sur la thématique de **l'adaptation de nos territoires aux changements climatiques** dont les conséquences sont déjà visibles (sécheresses récurrentes en période estivale, évènements climatiques violents tels que les inondations de juin 2016, ou risques émergents comme le risque incendie en forêt d'Orléans).

**8 élus de Bordeaux-en-Gâtinais, Chalette-sur-Loing, Dordives, Montcorbon, Saint-Germain-des-Prés, Villemandeur et Villemoutiers** ont suivi cette **formation de 5 jours** lors de laquelle présentations de professionnels et visites de terrain se

sont succédés afin d'aborder les impacts locaux du changement climatique, le risque inondation, la restauration des rivières et des ripisylves, l'agroforesterie et l'agro-écologie et enfin la protection de la qualité de l'eau.

Ces élus ont ensuite pu **dégager des orientations et préconisations à prendre en compte** dans leurs fonctions et pour sensibiliser d'autres élus à ces enjeux, et les ont présentées le 22 mars à la Maison de la Nature et de l'Eau de Chalette-sur-Loing à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau. ●



© LNE



© LNE

Visite du Moulin de la Porte à Estouy – siège du Syndicat Mixte de l'œuf, de la Rimarde et de l'Essonne avec circuit pédagogique.



© LNE

Visite des étangs de Nogent-sur-Vernisson – restaurés en zone humide.



© LNE

Restitution le 22 mars à la MNE de Chalette-sur-Loing

Septembre  
Décembre  
2018  
N° 45

Loiret  
Nature  
Environnement



# La Lettre

de Loiret Nature Environnement

## Edito



### OZP\* : déjà 12 ans ...

Et oui cela fait 12 ans que nous décidions d'engager la bataille contre tous ces produits si néfastes et dangereux pour tous, à commencer par les êtres vivants qui forment la base de la richesse de notre biodiversité.

En guise de bilan et même si nous avons signé et travaillé avec plus de 80 communes du Loiret et que notre réseau régional a réussi à toucher près de 350 communes, force est de constater qu'il reste beaucoup à faire !

D'abord pour faire accepter ce changement radical que représente l'abandon de l'usage des pesticides par les particuliers après que les communes les aient abandonnés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ensuite pour faire adopter des habitudes nouvelles afin d'obtenir un jardin indemne de toute chimie dangereuse... Enfin pour que ce coup de frein au tout pesticide atteigne de façon durable et définitive les activités agricoles...

Durant toutes ces années nous n'avons pas cessé d'inventer des outils, de diffuser des conseils, d'aller au contact des citoyens pour faire prendre conscience qu'il fallait passer à autre chose.

A voir les résultats de la consommation de pesticides qui ne marquent pas de fléchissement on pourrait penser que nous avons fait cela pour rien mais il faut se rassurer en se disant que 50 ou 60 ans de mauvaises pratiques ne s'effacent pas en une poignée d'années... Gardons espoir et comptons sur les générations nouvelles !

Et après direz-vous ? Nous continuerons notre veille, notre alerte et nos actions d'éducation à l'environnement, nous continuerons nos actions pour l'étude et la préservation de la biodiversité et les nouveaux sujets de préoccupation ne manquent pas : préservation des ressources en eau, études et actions de prévention en matière de changements climatiques, économie circulaire, solidarité sont autant de pistes que nous avons commencé à suivre.

Nous vous adressons également un appel : peut-être avez-vous des propositions à nous faire, de l'aide à apporter à notre réflexion sur les actions à venir et des idées pour parvenir à toucher le plus grand nombre de nos futurs écocitoyens...

N'hésitez donc pas à nous contacter, à nous rencontrer.

Didier Papet,  
Vice-président



\* « opération zéro pesticide » devenue ensuite « pesticides comment s'en passer »

Depuis 2015 l'équipe de la réserve naturelle de Saint-Mesmin participe au **Plan Régional d'Action en faveur des Odonates** (Libellules et Demoiselles). Ce programme, financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, a réuni 8 structures différentes en 2018 sur l'ensemble du bassin de la Loire. Il a pour objectif d'évaluer l'état des populations du **Gomphe à pattes jaunes** (*Gomphus flavipes*) et du **Gomphe serpent** (*Ophiogomphus cecilia*), **espèces protégées en France** et d'acquérir des connaissances sur la biologie et l'écologie de ces espèces dont l'aire de distribution suit essentiellement le cours de la Loire.

Après un cycle larvaire aquatique de plusieurs années, les larves d'Odonates sortent de l'eau et montent sur un support (roche, végétation, sol) pour effectuer leur ultime transformation. Une fois l'adulte envolé, les libellules laissent derrière elles, une mue que l'on nomme **exuvie**. Ce sont donc les exuvies appartenant aux espèces ciblées par ce protocole que l'on cherche à récolter.

**4 passages sont réalisés chaque année entre le 15 mai et le 15 août**, sur 8 transects de 125 mètres de long chacun. Les secteurs sont tirés au sort chaque année, ce qui permet de couvrir les différents milieux naturels et d'obtenir ainsi des résultats représentatifs de la Loire dans la réserve naturelle. Pour réaliser ce protocole dans des conditions optimales, il est nécessaire d'avoir

une météo favorable (pas de pluie et pas de vent) et des niveaux de Loire stables pendant 2 jours minimum.

En 2018, les averses orageuses et les fluctuations de la Loire ont compliqué la programmation du suivi et le canoé a été indispensable jusqu'à la fin juin, pour prospecter les berges du fleuve. Malgré cela, 522 exuvies de Gomphe ont pu être récoltées. Un quart d'entre elles environ appartiennent aux deux espèces cibles, la grande majorité étant constituée d'exuvies d'Onychogomphes à pinces (*Onychogomphus forcipatus*), beaucoup plus commun.

Les données sont ensuite transmises au coordinateur du programme à Tours pour être analysées à l'échelle du Bassin de la Loire.

**Grand merci aux bénévoles** qui nous ont aidés pour la réalisation de ce suivi et Rendez-vous en 2019 ! ●



© D. Hémeray

Exuvie sur une tige



© D. Hémeray

Emmanuel Pineau lors du protocole Gomphe



© D. Hémeray

Gomphe serpent

## Des barrières pour protéger les bords du Loiret

Depuis mi-avril, **deux barrières ont été installées** dans le but de **limiter la surfréquentation en bord de Loiret** dans le périmètre de protection de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, à proximité de la Pointe de Courpain. L'objectif était également d'éviter tout risque d'accident entre les cyclistes de la Loire à vélo et les usagers du cours d'eau. La première barrière a été installée sur la levée en amont de la confluence Loire-Loiret et l'autre sur un chemin rural perpendiculaire à la levée.

Ces barrières ont été fermées durant la période estivale, entre le 15 juin et le 15 septembre. Elles pourront aussi être fermées les week-ends en mai ou juin en cas de forte chaleur et donc de risque d'affluence !

**Comme premier bilan, on peut indéniablement constater que le stationnement des véhicules sur la levée en bord de Loiret a considérablement diminué.** Cependant, avec les températures caniculaires de cet été et la fermeture de la zone de baignade à l'Île Charlemagne, le public a recherché la fraîcheur et la proximité de l'eau et, malgré l'interdiction de baignade, le Loiret est resté une zone fréquentée tout l'été.

L'équipe de la réserve naturelle a consacré beaucoup de temps et d'énergie pour faire accepter ce nouvel aménagement, auprès des usagers et des acteurs locaux, pour que les habitudes changent peu à peu. Malgré cela **les infractions ont été encore nombreuses** : stationnement et déplacement en voiture sur la levée, contournement des barrières en roulant sur une parcelle agricole, détérioration de matériel à plusieurs reprises, déchets laissés sur site, traces de feux.... Cette année, la gendarmerie nous a apporté un soutien très appréciable, en effectuant régulièrement des tournées de surveillance et en verbalisant les automobilistes qui ne respectaient pas le code de la route.

Si quelques éléments restent à améliorer pour 2019, ce nouveau dispositif semble bien adapté à la problématique locale et aura permis aux différents acteurs concernés de travailler ensemble et en concertation à la **protection des bords du Loiret.** ●



Malgré la fréquentation estivale et une reproduction tardive, les sternes auront réussi à nicher sur les îles de Mareau cette année encore : au moins **sept couples de Sternes naines**, et **un couple de Sterne pierregarin** avec 2 jeunes, ce qui constitue une première pour la réserve ! Ces derniers jours, un groupe de **sept Grèbes à cou noir** a été observé, ce qui n'est pas fréquent pour cette espèce plus coutumière des étangs.

**Mais la plus belle observation est sans conteste celle d'un jeune Phalarope à bec étroit.** Ce limicole dont l'aire de répartition se situe dans le nord de l'Europe est une première pour la réserve !

**Un grand merci aux observateurs pour leurs précieuses informations ornithologiques ! ●**



© Wikimedia Commons

Phalarope à bec étroit



© J.C. Picard

Poussin Sterne pierregarin



© E. Pineau

Grèbes à cou noir

## Les actualités de l'automne

**Un peu de mouvement dans l'équipe de la réserve**, avec le départ de notre apprenti Agent technique, Félix Langlois, qui est parti vers d'autres horizons son BTS en poche. Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite. Il sera remplacé par **Romarc Niatel**, qui débute lui aussi un BTS Gestion et Protection de la Nature pour 2 ans. Bienvenue à lui !

L'automne sera marqué par une **nouvelle édition des Journées BioMareau les 29 et 30 septembre** après-midi, avec la possibilité **d'accéder aux îles grâce à des passerelles flottantes**, comme l'an passé. **Renseignements et inscription auprès de la mairie de Mareau-aux-Prés au 02 38 45 61 09.**

Enfin, viendra le **Salon Terre Naturelle**, au Parc des expositions d'Orléans, où la réserve naturelle de Saint-Mesmin tiendra un stand du **13 au 15 octobre**. N'hésitez pas à venir nous rendre visite ou même à nous donner un

peu de votre temps pour **nous aider pour l'accueil du public et l'animation de notre stand**. Renseignement et inscription au 02 38 56 90 63. Un grand merci par avance ! ●



© D. Hémeroy

Journées Biomareau 2017

## Projet sur les espèces porte-étendard (PEPE)

Dans la lettre d'info précédente, nous vous avons fait part des avancées réalisées sur le projet PEPE, notamment sur la chevêche d'Athéna, tout en vous laissant dans l'attente des résultats... que voici !

Deux pistes étaient à l'étude, la première concernait la concentration en vers de terre des prairies. Malheureusement, cette piste ne s'est pas montrée aussi fructueuse qu'attendu. Certes, **une différence a été remarquée** entre la concentration de vers de terre des prairies où la chevêche chasse probablement (40 vers de terre au m<sup>2</sup> en moyenne) et celle des prairies où elle ne chasse pas (30 vers de terre au m<sup>2</sup> en moyenne). Cependant, les statistiques ne vont pas dans ce sens. En effet, il existe une trop forte variabilité dans tous les relevés effectués pour pouvoir conclure que cette différence n'est pas le fruit du hasard...

La deuxième piste suivie concerne **les produits antiparasitaires utilisés par les éleveurs**. Il apparaît que 57,3 % des prairies pâturées étudiées sont polluées par ces produits. Pour rappel, ces produits, une fois relargués dans les prairies, déciment les populations de bousiers dont se nourrit la chevêche. L'analyse de la répartition de la chouette chevêche nous a permis de constater **qu'aucune d'entre elles n'est installée à proximité de prairies fortement contaminées**. Ces surfaces considérées comme fortement contaminées représentent pourtant 17 % des prairies pâturées. S'agit-il d'un abandon du site à cause de la raréfaction de la ressource alimentaire ou d'un empoisonnement par bioaccumulation des antiparasitaires chez l'oiseau ? La question reste en suspens. Il est également possible qu'une **mauvaise utilisation des produits antiparasitaires** (utilisation lors de la sortie en pâturage plutôt qu'à la rentrée) soit corrélée avec d'autres pratiques néfastes



© Créative Commons

Chevêche d'Athéna

pour la chevêche d'Athéna, telle que la coupe des arbres à cavités.

Par ailleurs, une dernière information est ressortie des analyses. **La chevêche semble favoriser les prairies pâturées plutôt que les prairies fauchées**. Cette information fait le lien entre **élevage traditionnel et biodiversité**. En effet, dans les prairies pâturées, les haies permettent à l'éleveur de cloisonner ces parcelles pour le pâturage tandis que les arbres isolés font de l'ombre au bétail. Dans le cas de la chevêche, les arbres isolés sont des gîtes potentiels tandis que les haies et piquets de clôtures vont lui permettre de chasser à l'affut.

La chevêche nous aura donné du fil à retordre ! Mais cette dernière étude permet de mieux cerner ses critères de nidification. Ainsi, **il apparaît nécessaire d'œuvrer pour conserver un élevage par pâturage tout en sensibilisant les éleveurs aux effets néfastes des produits antiparasitaires** selon leur utilisation. ●

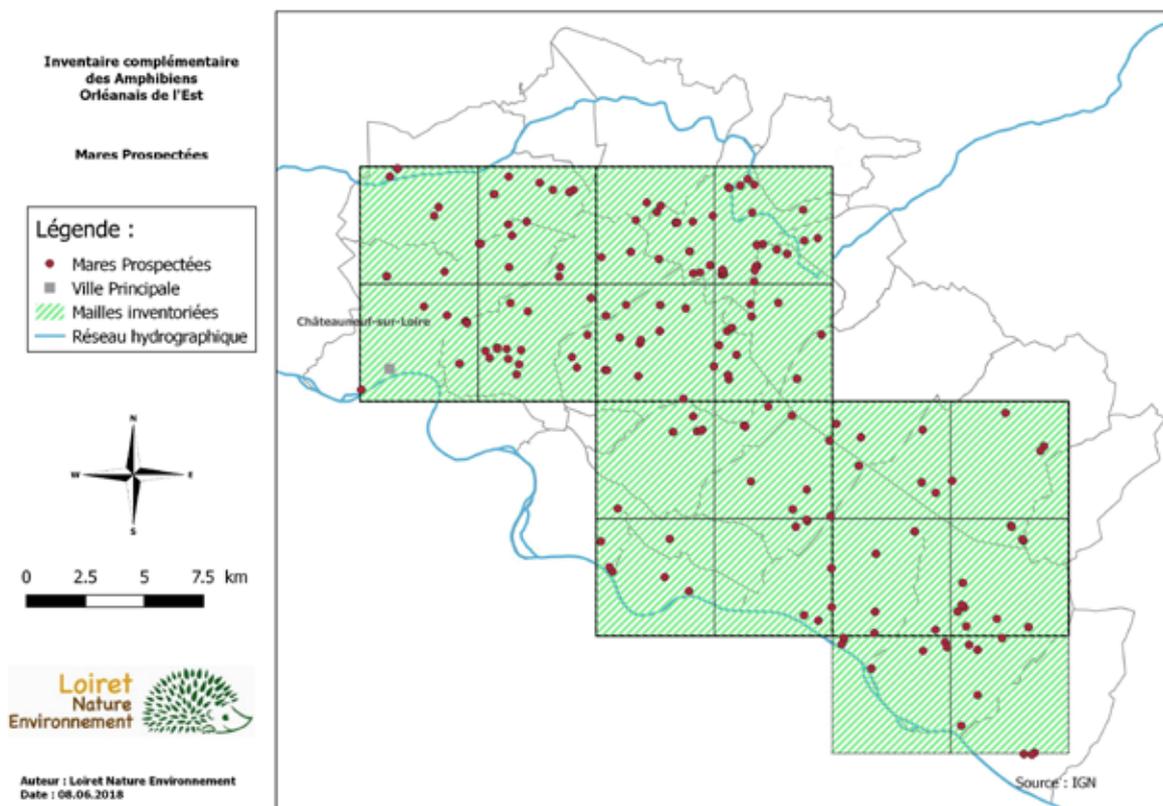


© M. N de Bellefroid

Prairies bocagères à Saint-Martin d'Abbat

Comme déjà annoncé dans la précédente lettre d'info, cette année, **l'association a choisi d'étudier les amphibiens de l'est de l'Orléanais**. L'objectif était simple : actualiser la répartition de ces espèces sur ce

territoire particulier. Au total, pas moins de **156 points d'eau** ont fait l'objet d'un inventaire sur **22 communes prospectées**.



**11 espèces d'amphibiens ont été recensées** au cours de ces prospections. Parmi elles, **plusieurs sont d'intérêt patrimonial et sont menacées en région Centre-Val de Loire (Triton marbré, Triton ponctué)**. La répartition de certaines espèces connues dans l'est de l'Orléanais a également été améliorée. A titre d'exemple, le Triton marbré, observé jusque-là sur 6 communes, s'est révélé être présent sur 10 communes prospectées. A l'inverse, **le Triton alpestre n'a pas été contacté** durant les inventaires malgré l'effort de prospection mis en œuvre.

Cette étude marque une nouvelle étape dans l'actualisation

de la répartition des amphibiens dans le département. En effet, depuis 2011, toutes les régions naturelles du Loiret ont été prospectées, **mais il existe encore un groupe d'amphibiens pour lequel subsiste un manque de données dans le Loiret**, c'est celui des **urodèles** (tritons et salamandres). Ainsi, l'association envisage de réaliser en 2019 des prospections au nord du département, dans un secteur à cheval entre la Beauce et le Gâtinais, une zone pour laquelle il n'existe aucune donnée de tritons. Rendez-vous donc l'an prochain pour suivre cette nouvelle étude. ●



Triton marbré



Triton ponctué

## Pélobate brun « des résultats en demi-teinte ! »

C'est devenu une tradition dans cette lettre info, nous allons vous donner des nouvelles du Pélobate brun. Pour mémoire, le Pélobate brun, c'est ce petit crapaud exceptionnel du point de vue de son écologie et de son comportement. Il a également la particularité regrettable d'être **l'amphibien le plus menacé de France** et de ce fait de la région (en danger critique d'extinction sur la liste régionale). Le Loiret a la chance d'avoir sur son territoire l'une des deux populations connues de la région et qui plus est la plus importante en termes de population. Depuis 2011, c'est LNE qui étudie chaque année cette population du Loiret.

En 2018, suite aux mauvais résultats de 2017, nous avons décidé de reconduire pour une deuxième année consécutive **l'étude sur le succès reproducteur de l'espèce**, dans le but d'en savoir plus sur son écologie et de **confirmer les observations faites en 2015**.

L'étude avait pour objectif d'estimer l'efficacité de la reproduction à différentes phases de la vie du Pélobate en évaluant le nombre de mâles chanteurs, de pontes, de têtards et de juvéniles via différentes techniques : écoute à l'hydrophone, pose de nasses et de barrières-piège.



© K. Billard

Barrière piège de 2018

**Bonne nouvelle**, contrairement à 2017, cette année a été plus productive ! En effet, **toutes les phases de l'étude ont apporté des résultats**, ce qui nous a permis de renforcer nos connaissances sur l'espèce.

Cependant, les résultats de cette année mettent en évidence la **fragilité de la population**, l'espèce s'étant reproduite dans seulement deux mares du site avec un effectif inférieur à celui de la précédente étude de 2015.



© K. Billard

Juvenile pélobate de l'année 2018

Ces résultats sont aussi utilisés pour orienter les **mesures de gestion et de restauration** à mettre en œuvre sur les mares du site afin d'assurer la viabilité de la population sur le long terme. En ce sens, **l'année 2018 marque un tournant majeur** pour l'avenir du Pélobate car, cet automne, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN), propriétaire du site, a entrepris de réaliser des travaux de restauration des sites de reproduction du Pélobate en concertation avec LNE. A suivre donc dans la prochaine Lettre d'info ! ●



© K. Billard

Pélobate tombé dans un seau de la barrière

Le programme d'inventaire des **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** est un **outil de connaissance du patrimoine naturel** et d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire. Depuis 2011, Loiret Nature Environnement contribue à améliorer la connaissance des habitats et des espèces qualifiées de « déterminants ZNIEFF ».

### **Le Canal d'Orléans et de l'Huillard : un reliquat bocager à préserver**

**Cette année les efforts de prospection se sont concentrés sur le secteur du canal d'Orléans et de l'Huillard dans le Gâtinais** afin de proposer le classement en ZNIEFF des ensembles écologiques les plus vulnérables à l'échelle de la région.

**Les inventaires de terrain réalisés de mars à juillet avec l'aide des bénévoles naturalistes de l'association** ont permis d'identifier certaines zones qui seront proposées en ZNIEFF. En effet, **certains secteurs de l'Huillard sont caractéristiques de la mosaïque paysagère bocagère qui dominait autrefois cette partie du Gâtinais**, reliquat de prairies et de haies essentiellement rivulaires et peu à peu remplacées par les plaines céréalières. A ce titre, l'association souhaite proposer la mise en place d'une **ZNIEFF de type 2 afin de mettre en avant cet ensemble naturel qui présente de fortes potentialités écologiques.**



© E. Noraz

Prairie humide à Inule saulière à Chaillis-en Gâtinais au lieu-dit les Narjoux

### **Des zones humides remarquables à préserver**

Il s'avère, en outre, que cette matrice paysagère révèle de **nombreuses zones humides** - mégaphorbiaies et prairies marécageuses oligotrophes - qui constituent des biotopes semi-naturels dont la surface a considérablement régressé ces dernières décennies. Celles-ci seront donc proposées en ZNIEFF de type 1 car elles comportent des espèces ou des habitats naturels remarquables et caractéristiques de la région.

**D'un point de vue floristique, ces habitats offrent une grande diversité**, avec des espèces déterminantes, notamment l'Inule saulière (*Inula Salicina*), le Cirse tubéreux (*Cirsium tuberosum*) et la Laiche tomenteuse (*Carex tomentosa*). **Ces habitats hébergent également des espèces faunistiques remarquables** comme le Pic épeichette (*Dryobates minor*), espèce menacée à l'échelle de la région ; le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), espèce protégée nationalement ou encore le Mélité de la Lancéole (*Melitaea parthenoides*), espèce en danger dans notre région.

Les différents sites retenus seront proposés au CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) qui décidera prochainement de leur classement en ZNIEFF. ●



© Wikimedia Commons

Damier de la Succise



© Wikimedia Commons

Mélité de la Lancéole

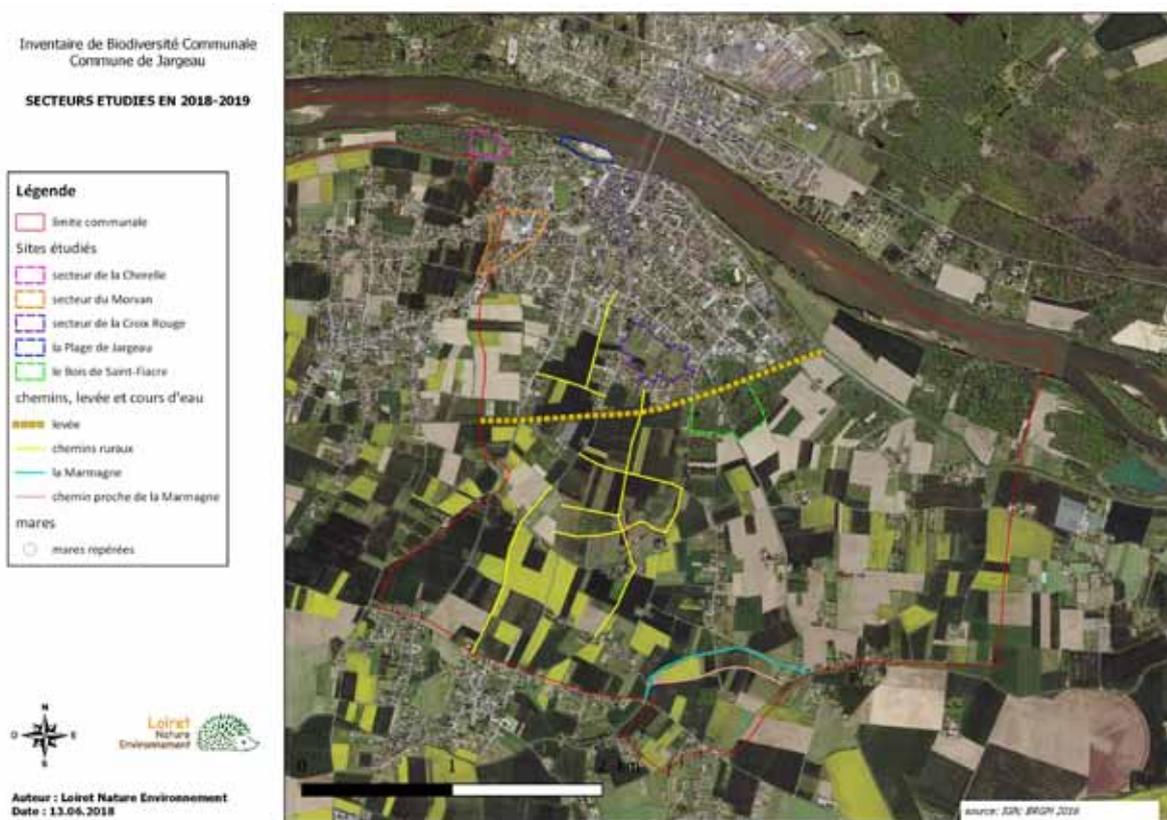
# Inventaires de biodiversité communale : Jargeau confirme, Olivet se lance...

C'est en juin que nous avons reçu le feu vert de la Région pour le démarrage de l'IBC sur la **commune de Jargeau**. Les sites ont été choisis de commun accord avec la mairie (voir carte) mais la saison étant déjà bien avancée, nous sommes contents cette année de poser une demi-douzaine de plaques à reptiles et de démarrer quelques inventaires botaniques... avant que la végétation ne soit trop desséchée ! **Les inventaires démarreront donc en vraie grandeur dès la sortie de l'hiver prochain.**

**Tout Gergolien intéressé peut participer à l'inventaire de biodiversité de sa commune ! Il suffit de contacter Marie-des-Neiges : [mdebellefroid@lne45.org](mailto:mdebellefroid@lne45.org).**

Une annonce paraîtra également dans le journal municipal de Jargeau cet hiver.

De son côté, **Olivet** n'a pas chômé non plus : dès l'acceptation de l'offre de LNE, plusieurs réunions se sont enchaînées pour valider le choix des sites, mettre en place un groupe de travail et démarrer les premiers inventaires. **Botanique, entomologie, chiroptères et pose de plaques à reptiles** étaient au programme, les autres groupes d'espèces seront étudiés dès le printemps prochain. Olivet a, pour sa part, choisi de concentrer les inventaires sur les sites dont la commune a la maîtrise (parcs municipaux, camping, cimetière, domaine du Donjon...). A noter qu'un groupe de travail regroupant les Olivetains intéressés par la démarche a été formé pour suivre et collaborer au projet. ●



Sentier des prés - Olivet



Parc du Larry - Olivet



**Bienvenue dans mon jardin au naturel : un nouveau succès riche en échanges**

La 8<sup>ème</sup> édition du weekend « **Bienvenue dans mon jardin au naturel** » a été une nouvelle réussite avec **plus de 1800 visiteurs** qui se sont déplacés dans les 40 jardins qui ouvraient leurs portes les 16 et 17 juin derniers.

Même si la fréquentation a été plus ou moins

satisfaisante, selon les jardins, en fonction des nombreux autres événements organisés ce weekend-là, la météo pluvieuse du début du mois de juin s'est arrêtée suffisamment tôt pour épargner les visiteurs et jardiniers à la recherche de conseils et d'inspirations.

Les jardiniers participants ont encore une fois loué la **qualité des échanges** permis par cet événement. **Un grand merci à eux** pour avoir ouvert leurs jardins et partagé leurs connaissances et leurs pratiques de jardinage au naturel ! ●



©P. Veronneau

Jardin de J.Couturier à Vienne-en-Val



©P. Veronneau

Butte pédagogique - Jardin de la demoiselle à Tigy



©P. Veronneau

Jardin de C. Modaffari-Mitiffot à Olivet



©P. Veronneau

Jardin du bois dormant à Saint-Jean-le-Blanc

**Entretien son trottoir sans herbicide : une nouvelle plaquette pour sensibiliser les particuliers**

Les agents des collectivités ne sont plus autorisés à pulvériser des herbicides sur les trottoirs, et c'est une bonne chose ! Cependant, les communes sont parfois confrontées à des traitements réalisés par des particuliers sur l'espace public...

C'est pourquoi, l'association a édité cet été, une plaquette pour faire face à cette problématique et sensibiliser les récalcitrants à propos des dangers des pesticides et leur proposer des méthodes alternatives pour désherber devant chez eux.

N'hésitez-pas à vous procurer cette brochure et à la distribuer dans les boîtes aux lettres de vos voisins restant encore à convaincre. ☺ ●

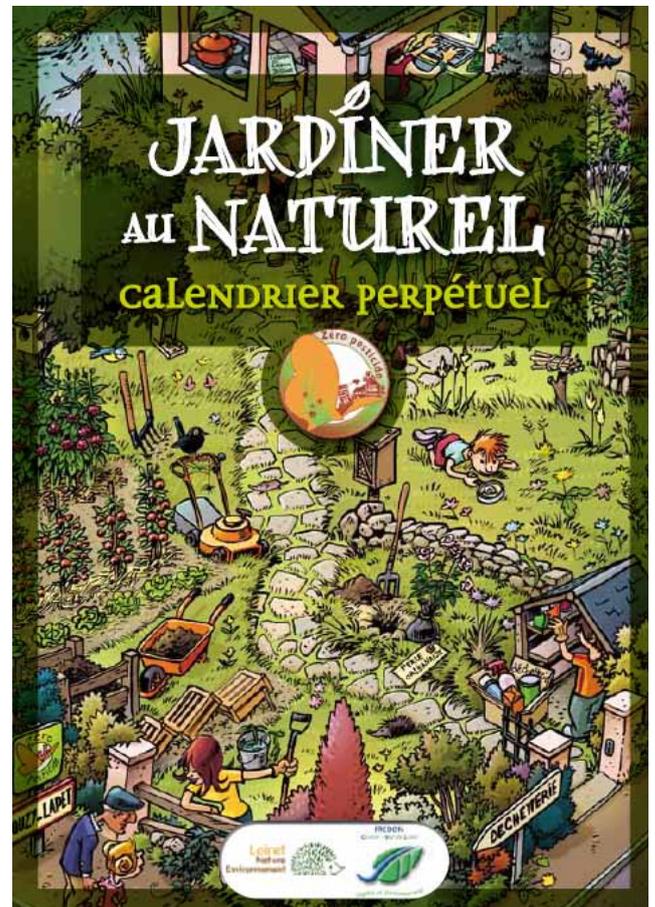


**Un calendrier pour jardiner au naturel de mois en mois !**

Un nouveau calendrier perpétuel a été réalisé pour découvrir chaque mois une nouvelle facette du jardinage au naturel : installation de gîtes pour accueillir des auxiliaires, paillages, engrais verts, rotation des cultures, association de plantes et recettes de purins...

Chaque thématique est suivie de conseils pour accompagner les jardiniers en herbe vers des pratiques respectueuses de l'environnement.

Le calendrier sera disponible gratuitement à la MNE dès début octobre, réservez-le vôtre ! ●



## Jardiner au naturel : 7 jardineries s'engagent



Suite à la signature cet automne de la charte « **Jardiner au naturel, objectif zéro pesticide** » avec **7 jardineries et pépiniéristes du Pithiverais**, des outils de communication ont pu être disposés dans les différentes enseignes afin de

sensibiliser les jardiniers amateurs aux alternatives aux pesticides qui seront **interdits de vente et d'utilisation à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019**.

LNE est également intervenue pour échanger avec le public lors de stands d'information dans ces enseignes ou bien lors d'évènements locaux sur le territoire du Pays. Ainsi, près de 250 personnes ont déjà été conseillées.

Rendez-vous prochainement à la fête des producteurs locaux le dimanche 30 septembre au pied du château de Yèvre-le-Châtel où nous serons présents. ●



© P. Veronneau

Stand d'information en jardinerie



© P. Veronneau

Bornes installées en jardinerie

## Trois écoles du Gâtinais adoptent leurs plans climat



Trois démarches « Pull-Over Plus » étaient engagées dans des **écoles de Pannes et de Montargis**, avec le soutien de leurs municipalités.

Ces opérations Pull-Over Plus avaient pour objectif de mettre en œuvre des programmes

de **sensibilisation aux économies d'énergie** dans le but de promouvoir un changement des comportements de tous les usagers des écoles, élèves, enseignants et agents.

Après la réalisation d'un bilan carbone (simplifié et adapté aux élèves) dans chaque école pendant l'hiver pour observer l'impact sur le climat de la consommation de chauffage, d'électricité, de papier ainsi que des pratiques concernant les déplacements et la restauration scolaire, un « **plan climat** » adapté à chaque école a été rédigé et adopté en fin d'année scolaire.

L'école Albert Thierry de Montargis profitera de la rénovation de l'ensemble de ses fenêtres et de son éclairage durant l'été pour sensibiliser dès la rentrée les élèves et l'équipe éducative aux économies d'énergie liées au chauffage et à l'éclairage, afin que les petits gestes du quotidien soient en adéquation avec un bâtiment plus économe en énergie.

Du côté de Pannes, l'école Georges Braibant travaillera sur l'amélioration du tri des déchets à l'école et participera massivement à la journée annuelle de ramassage des déchets organisée par la municipalité. A l'école du Bourg, déjà bien avancée sur le tri des déchets, une journée sans voiture sera organisée pour accompagner le lancement d'un *Car-à-Pattes* et inciter enfants comme parents à essayer d'autres modes de déplacement. ●

Publié par : Loiret Nature Environnement

Maison de la Nature et de l'Environnement 64 route d'Olivet - 45100 ORLEANS Tél. : 02 38 56 69 84 - Fax. : 02 38 56 33 48  
asso@lne45.org www.loiret-nature-environnement.org Standard téléphonique et accueil à la MNE : du lundi au vendredi de 14h à 17h 00.

Directeur de publication : Martine Burguière, présidente

ISSN : 1959-0035 / Dépôt légal : Septembre 2018